



# LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME ET ACCÈS AUX SAVOIRS DE BASE

## Baromètre 2017

Données 2016

### L'essentiel du baromètre 2017

Ce baromètre a été réalisé dans le cadre de la mission régionale Lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme confiée au Carif-Oref Occitanie par l'État et la Région. Il propose de recenser les publics en difficulté avec les savoirs de base ou la maîtrise de la langue et décrit les publics accueillis dans les différents dispositifs régionaux de formation.

Les données ont été collectées auprès des services suivants :

- Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, Direction de l'emploi et de la formation
- DRJSCS Occitanie
- Office français d'immigration et d'intégration (OFII)

- ▶ Environ **370 000** personnes de 18 à 65 ans estimées en situation préoccupante face aux savoirs de base en région Occitanie<sup>1</sup>
- ▶ **3.9%** des jeunes présentés à la Journée défense et citoyenneté sont en situation d'illettrisme
- ▶ Environ **6 000** signataires du Contrat d'intégration républicaine
- ▶ Environ **18 000** personnes ont bénéficié d'une formation de droit commun au renforcement des compétences clés ou des savoirs de base proposées par la Région.
- ▶ Plus de **5 000** migrants ont bénéficié d'une formation linguistique dans le cadre de la politique d'intégration.

## LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ AVEC LES SAVOIRS DE BASE OU LA MAÎTRISE DE LA LANGUE : COMBIEN DE PERSONNES CONCERNÉES EN OCCITANIE



**370 000 personnes estimées en situation préoccupante en Occitanie**

En Occitanie, environ 370 000 personnes de 18 à 65 ans seraient en situation préoccupante face aux savoirs de base<sup>1</sup>.

Cela représente environ 235 000 personnes de 18 à 65 ans en situation d'illettrisme en Occitanie

- dont 120 000 en emploi (soit 51%)
- et 23 500 au chômage

135 000 personnes non scolarisées en langue française éprouvent également des difficultés graves ou fortes en français.

(1) Chiffre établi à partir de la dernière enquête IVQ de l'INSEE de 2011 appliqué sur la population des 18 à 65 ans en région mesurée par le recensement en 2014.

### A savoir :

Selon l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), l'illettrisme désigne la situation des personnes qui, après avoir été scolarisées en langue française, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante.



## En 2016, 4% des jeunes de 17 ans sont en situation d'illettrisme

La journée de défense et citoyenneté (JDC) organisée par le ministère de la défense depuis 1998 en remplacement du service militaire, concerne tous les jeunes de nationalité française de moins de 18 ans. Le programme de cette journée comprend notamment une évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française.

En 2016, 3.9% des jeunes présentés à la JDC en région Occitanie sont en situation d'illettrisme (3.6 % dans l'académie de Montpellier et 4.1% dans l'académie de Toulouse) selon les critères de l'ANLCL. Les données sur le taux d'illettrisme ne sont pas disponibles par département mais uniquement le taux de jeunes en difficulté en lecture (y compris les jeunes en situation d'illettrisme).

*Précautions de lecture :*

*Les résultats de l'année 2016 ne peuvent pas être interprétés en évolution. L'année 2016 marque une rupture en raison de problèmes techniques rencontrés lors des passations des tests. Les comparaisons entre départements restent toutefois possibles, mais pour la seule année 2016.*

## Jeunes en difficulté de lecture

Département	%
09 Ariège	13
11 Aude	11
12 Aveyron	10
30 Gard	9
31 Haute-Garonne	8.5
32 Gers	10
34 Hérault	7
46 Lot	9.5
48 Lozère	8
65 Hautes-Pyrénées	9.5
66 Pyrénées-Orientales	7.5
81 Tarn	12
82 Tarn-et-Garonne	11.5
<b>Ensemble Occitanie</b>	<b>9</b>
<b>Ensemble France</b>	<b>11</b>

Source : DEPP, Journée Défense et Citoyenneté 2016, note 17.17, juin 2017



## En 2016, 5 895 migrants signataires du Contrat d'intégration républicaine

Depuis le 1er juillet 2016, les migrants qui souhaitent s'installer durablement en France s'engagent dans un parcours personnalisé d'intégration républicaine.

Ils concluent avec l'Etat un Contrat d'intégration républicaine (CIR) par lequel ils s'engagent à suivre des formations pour favoriser leur autonomie et leur insertion dans la société française. La formation civique est obligatoire. Une formation linguistique peut être prescrite en fonction du niveau en français (cf p.4 "Formations linguistiques de l'OFII...").

En 2016, le nombre de signataires connaît une légère baisse d'environ 4 % par rapport à l'année dernière. Les départements de l'Hérault et de la Haute-Garonne, bien qu'en baisse, représentent à eux deux plus de 50% des signataires. On peut constater une hausse dans les départements « ruraux » (09, 12, 32, 46, 48, 65), alors que les départements les plus urbanisés connaissent une baisse du nombre de signataires.

## Contrats signés en 2016 par département

Département	Nombre de CIR	Evolution 2015-2016
09 Ariège	163	25%
11 Aude	321	7%
12 Aveyron	167	18%
30 Gard	711	11.5%
31 Haute-Garonne	1878	-13%
32 Gers	179	20%
34 Hérault	1102	-1%
46 Lot	147	25%
48 Lozère	74	85%
65 Hautes-Pyrénées	238	9.5%
66 Pyrénées-Orientales	309	-14.5%
81 Tarn	330	-13.5%
82 Tarn-et-Garonne	276	-14.5%
<b>Ensemble Occitanie</b>	<b>5895</b>	<b>-4.2%</b>

Source : OFII

## LES DISPOSITIFS DE FORMATION AUX SAVOIRS DE BASE



### Les dispositifs « illettrisme » de la Région, 3 480 personnes en formation

Jusqu'en décembre 2018, la Région déploie deux dispositifs :

- **Cap Compétences Clés - volet illettrisme** (territoire Est), dédié en priorité à la prise en charge des personnes en situation d'illettrisme. Le dispositif doit permettre d'acquérir une aisance dans les savoirs

fondamentaux (écrit et oral) avec pour objectif l'insertion en formation pré-qualifiante, qualifiante ou l'accès à un emploi.

- **Plateforme d'accès aux savoirs-compétences de base** (territoire Ouest), destinée aux publics repérés en situation d'illettrisme ou en grande difficulté de maîtrise des savoirs de base. Ce dispositif doit permettre de répondre à l'ensemble des besoins d'apprentissage, de réapprentissage,

de perfectionnement en connaissances et compétences de base, avec pour objectif d'évolution, l'insertion, l'accès à l'emploi ou la formation qualifiante.

En 2016, 3 480 personnes se sont engagées dans

un parcours de formation aux compétences clés, dont 58% de femmes. Plus de 77% ont plus de 26 ans et 75% ont un niveau Vbis ou VI à leur entrée en formation.

### Caractéristiques des stagiaires des dispositifs Compétences clés en 2016

	Cap compétences Clés Illettrisme	Plateforme d'accès aux savoirs-compétence de base	Ensemble Région
<b>Sexe</b>			
Femmes	57%	58%	57.5%
Hommes	43%	42%	42.5%
<b>Age</b>			
- de 26 ans	22%	24%	22.5%
26 ans et +	78%	76%	77.5%
<b>Niveau</b>			
Niveau IV et +	13%	14%	13%
Niveau V	13.5%	10%	12%
Niveau V bis et VI	73.5%	76%	75%
<b>Total</b>	<b>2 051</b>	<b>1 429</b>	<b>3 480</b>

Source : Région Occitanie

Les changements ou évolutions à venir : dès janvier 2019, un nouveau dispositif de lutte contre l'illettrisme - LECTIO - sera déployé sur le territoire régional.



### Les dispositifs pré-qualifiants de la Région, près de 15 000 personnes en formation

Dans le cadre de sa compétence générale dans le domaine de la formation professionnelle, la Région met en œuvre des actions de formation professionnelle continue et d'apprentissage à travers le financement de différents dispositifs de formation.

Cinq dispositifs pré-qualifiant concourent plus particulièrement à la maîtrise des savoirs de base : les Écoles régionales de la 2ème chance (ER2C), également soutenues financièrement par l'Etat ; les dispositifs Cap Avenir et Cap Métiers (territoire Est) et les dispositifs Programme Orientation Insertion

et Plateforme d'accès aux savoirs : Pré qualification générale (territoire Ouest).

Situés en amont de l'accès à l'emploi, d'une entrée en formation qualifiante ou en apprentissage, ces dispositifs ont pour objectifs la définition et la consolidation du projet professionnel et le renforcement des compétences de base. Ils peuvent faire suite à un parcours de formation aux compétences clés.

En 2016, les dispositifs pré-qualifiants de la Région ont bénéficié à 14 489 personnes dont 63% de femmes, 53 % de moins de 26 ans et 51% ont un niveau V bis ou VI à leur entrée en formation.

### Caractéristiques des stagiaires en formation pré-qualifiante en 2016

	ER2C	Programme Orientation Insertion	Cap avenir	Pré Qualification générale	Cap Métiers	Total
<b>Sexe</b>						
Femmes	55%	56%	56%	63%	60%	63%
Hommes	45%	44%	44%	37%	40%	37%
<b>Age</b>						
- de 26 ans	96%	47%	47%	34%	43%	53%
26 ans et +	4%	53%	53%	66%	57%	47%
<b>Niveau</b>						
Niveau IV et +		18%	21%	12%	21%	19%
Niveau V	11%	20%	38%	20%	41%	30%
Niveau V bis et VI	89%	62%	41%	68%	38%	51%
<b>Total</b>	<b>1 311</b>	<b>5 524</b>	<b>4 110</b>	<b>565</b>	<b>2 979</b>	<b>14 489</b>

Source : Région Occitanie

## LES DISPOSITIFS DE FORMATION LINGUISTIQUE POUR L'INTÉGRATION



### Formations linguistiques de l'OFII dans le cadre du CIR 2 944 personnes formées en 2016

Les formations linguistiques s'adressent aux signataires du Contrat d'intégration républicaine. Ils sont soumis, sur la plateforme d'accueil de l'OFII, à un test de positionnement écrit et oral destiné à mesurer leurs compétences linguistiques en français.

En fonction des résultats et donc des besoins identifiés, 3 parcours de formation linguistique de 50, 100 ou 200 heures peuvent leur être prescrits. Ce parcours vise une progression vers le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Département	nombre CAI/CIR	dont formations prescrites	part de formations linguistiques
09 Ariège	163	80	49%
11 Aude	321	188	58.6%
12 Aveyron	167	93	55.5%
30 Gard	711	323	45.4%
31 Haute-Garonne	1878	839	44.5%
32 Gers	179	110	61.5%
34 Hérault	1102	570	51.7%
46 Lot	147	84	57%
48 Lozère	74	45	61%
65 Hautes-Pyrénées	238	129	54%
66 Pyrénées-Orientales	309	171	55%
81 Tarn	330	168	51%
82 Tarn-et-Garonne	276	144	52%
<b>Ensemble Occitanie</b>	<b>5 895</b>	<b>2 944</b>	<b>50%</b>

Source : OFII



### OEPRE, près de 750 personnes ont suivi une formation durant l'année scolaire 2016-2017

Le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » propose aux parents d'élèves étrangers (hors Union européenne) et présents sur le territoire depuis moins de 5 ans des formations à la langue française dispensées dans les établissements scolaires fréquentés par leurs enfants.

Durant l'année scolaire 2016-2017, 751 parents ont bénéficié d'une formation linguistique dans le cadre d'un dispositif OEPRE.

	Nombre de stagiaires	dont taux de primo-arrivants	Nombre d'heures réalisées
Montpellier	405	43%	1 562
Toulouse	346	57%	1 466
<b>Total Occitanie</b>	<b>751</b>	<b>54%</b>	<b>3 028</b>

Source : DRJSCS Occitanie



### L'offre de formation linguistique de proximité, au moins 1 625 personnes formées en 2016

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement et d'intégration des migrants, le ministère de l'Intérieur soutient les projets d'actions de formation en langue française dites de « proximité ». Si elles ne s'inscrivent pas dans un dispositif de droit commun défini, ces initiatives locales concourent activement à développer les compétences de base et/ou la formation linguistique. A visée d'insertion sociale ou professionnelle, ces actions peuvent prendre la forme d'ateliers linguistiques et/ou d'écriture, de cours d'alphabétisation, .... Parmi ces actions, certaines s'inscrivent dans une démarche d'Ateliers sociolinguistiques.

Environ 25 000 heures de formation ont été délivrées à plus de 1 625 personnes en région, soit en moyenne 15 heures de formation par personne.

Département	Nb heures formation langue française	Effectif personnes formées
09 Ariège	450	30
11 Aude	non renseigné	non renseigné
12 Aveyron	3 250	143
30 Gard	3 224	150
31 Haute-Garonne	7 159	400
32 Gers	6 391	140
34 Hérault	1 305	355
46 Lot	non renseigné	non renseigné
48 Lozère	487	11
65 Hautes-Pyrénées	2 178	207
66 Pyrénées-Orientales	325	40
81 Tarn	1 796	109
82 Tarn-et-Garonne	480	40
<b>Total Occitanie</b>	<b>24 759</b>	<b>1 625</b>

Source : DRJSCS Occitanie

Précautions de lecture :  
Ces données sont basées sur les renseignements fournis par les associations délivrant ces actions en Occitanie et financées dans le cadre du BOP 104. Au total, 37 associations ont renseigné leurs données.

Responsable de la publication : Laurent Lacour  
Auteure : Laurianne Bordes, chargée de mission  
Lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme  
Date de publication : février 2018